

Paris, le 30 mars 2026

Soutien à la filière de l'asperge du Blayais :
Ma lettre aux producteurs après mon interpellation du Gouvernement

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire afin de vous transmettre la question écrite que j'ai adressée au Gouvernement le 24 février 2026.

Celle-ci vise à l'interroger sur les garanties qu'il entend apporter pour que toute **révision du cahier des charges de l'IGP de l'asperge du Blayais** se déroule selon une procédure lisible et accessible, permettant de **préserver l'identité de cette filière à laquelle nous sommes tant attachés**, et dont vous contribuez au rayonnement dans le cadre de votre production. Plus largement, cette démarche vise également à connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en place afin de **protéger durablement cette part de notre identité locale**, notamment face à la **concurrence internationale déloyale**.

Pour l'heure, la ministre de l'Agriculture n'a pas encore apporté de réponse, mais vous pourrez en prendre connaissance lorsqu'elle sera publiée en scannant le QR code suivant, qui renvoie vers le **site officiel de l'Assemblée nationale** :



Je vous apporte tout mon soutien et vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



Edwige DIAZ
Députée de la Gironde
Commissaire aux Finances